



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0052

Dossier OEC/CTC N°: 13_16

Maître d'ouvrage - raison sociale	Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Bastia et de Haute Corse		
<i>Adresse</i>	1 rue du nouveau Port- 20 293 BASTIA Cedex		
<i>Responsable Légal</i>	Paul TROJANI		
Opération	Animation du Centre de ressources de la Qualité Environnementale du Cadre Bâti "TERRANOI" pour l'année 2013		
Lieu de réalisation	Haute Corse et Corse du Sud		
Date prévisionnelle de réalisation	Année 2013 (janvier à décembre)		
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	OEC/CTC :	PAOLI Marie-Dominique
Gestionnaires :			
ADEME :	ELORRIAGA Julie		

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	08/03/2013	Date de la demande	08/03/2013
Date de réception	22/03/2013	Date de réception de la demande	19/03/2013
Date d'accusé de réception	28/03/2013	Date AR du dossier complet	28/03/2013
Date comité de gestion		Date comité de gestion	

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Organisme consulaire
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Non assujetti (TVA non récupérée)
Financement	

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Non concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	Avis favorable. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse engagée dans le domaine de l'environnement et plus généralement dans celui du Développement durable, poursuivra l'animation du Centre de Ressources Qualité Environnementale du Cadre Bâti pour l'année 2013. Elle y consacra 1 Equivalent Temps Plein sur une période minimum de 3 ans. Ce centre de ressources est également intégré dans le réseau BEEP au niveau national, dédié à la qualité environnementale du cadre bâti.
CTC / OEC	Avis favorable. Le domaine du Cadre Bâti représente le plus fort potentiel identifié en matière d'économie d'énergie dans le cadre du Plan des Enr et de la MDE, principalement dans le secteur du résidentiel et dans une moindre mesure tertiaire. La CCIT de Bastia et de Haute Corse souhaite animer un Centre de Ressources de la Qualité Environnementale du Cadre Bâti qui aura pour principales missions d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les acteurs du bâtiment. Ce projet est donc éligible à la convention PRODEME 2013 qui souhaite s'appuyer sur des structures relais régionales capables de sensibiliser les professionnels du bâtiment aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

ANNEXE TECHNIQUE

Contexte :	<p>En France, de tous les secteurs économiques, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie : il représente 43% des consommations énergétiques. Il est donc primordial que des efforts soient portés sur les projets de constructions neuves ainsi que sur ceux liés à la rénovation. Les professionnels du bâtiment doivent par conséquent être sensibilisés et formés à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables afin de construire des bâtiments performants énergétiquement.</p>
-------------------	---

Lieu de réalisation :	Haute Corse et Corse du Sud
------------------------------	-----------------------------

Description technique de l'opération :	<p>Le Centre de Ressources de la Qualité Environnementale du Cadre Bâti aura pour vocation d'assurer la promotion et le développement des bâtiments intégrant une démarche de Qualité Environnementale en apportant expertise et conseils aux Professionnels du Bâtiment. Le CR-QECB souhaite structurer son action autour des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Information-sensibilisation- Conseils aux maîtres d'ouvrage- Formations- Animation et développement d'un réseau d'acteurs régionaux- Organisation de groupes de travail, rencontres thématiques
---	---

Echéancier prévisionnel de réalisation	<p>Date prévisionnelle de début d'opération : 1 janvier 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : 31 décembre 2013</p>
---	--

Contenu du rapport final	<p>Le centre BEEP remettra chaque année, un rapport d'activité dans lequel figurera l'avancement des actions engagées ou réalisées, ainsi que les résultats provisoires de ces différentes actions avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">▫ la synthèse des fiches contacts ;▫ la synthèse des fiches opérations ;▫ l'analyse qualitative de l'impact des actions de sensibilisation ;▫ l'ensemble des outils élaborés dans le cadre de la présente convention ; <p>La structure porteuse du Centre de Ressources devra faire figurer dans ce rapport l'évolution du salaire de l'animateur.</p> <p>Par ailleurs, le Centre de Ressources transmettra un rapport final, correspondant au récapitulatif des 3 années d'activité.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE
ANNEXE 2 - Annexe Financière
Convention N° 1328C0052
Dossier PRODEME N°13_16

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles (année 2013)

Postes	Estimation Coût Projet (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)
Poste 1: Frais de structure*	2 236,00 €	2 236,00 €
Poste 2: Plan d'actions 2013	18 100,00 €	18 100,00 €
Poste 3: Salaires	55 900,00 €	55 900,00 €
TOTAL	76 236,00 €	76 236,00 €

* Selon les règles générales d'attribution des aides de l'ADEME, les frais de structure sont limités à 4 % des frais de salaire.

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 signée entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME.

Le bénéficiaire est non assujeti à la TVA

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Poste 1: Frais de structures	2 236,00 €
Poste 2 : Plan d'actions 2013	18 100,00 €
Poste 3: Salaires	55 900,00 €
► Coût admissible	76 236,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (assiette €TTC)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (ADEME + CTC) + UE (Feder) (€TTC)
Poste 1:Frais de structure	2 236,00	60%	1 341,60
Poste2: Plan d'actions 2012	18 100,00	80%	14 480,00
Poste3: Salaires	55 900,00	60%	33 540,00
TOTAL	76 236,00		49 361,60

2.3 - Récapitulatif

	Coût projet (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)	Coût admissible (assiette en €TTC)	Aide ADEME(€TTC)
Poste 1 à 3	76 236,00	76 236,00	76 236,00	49 361,60
TOTAL	76 236,00	76 236,00	76 236,00	

• Sur les dépenses éligibles à justifier :

ADEME	49 361,60 €	64,75%
Bénéficiaire	26 874,40 €	35,25%
TOTAL	76 236,00 €	100%

• Sur le coût admissible :

ADEME	49 361,60 €	64,75%
Bénéficiaire	26 874,40 €	35,25%
TOTAL	76 236,00 €	100%